



UNITED NATIONS  
ECONOMIC COMMISSION FOR AFRICA

ABDOULIE JANNEH  
Executive Secretary

Date: 1 November 2011  
Ref: FSSD/11/10/0488

Dear Mr. Sha,

The Africa Regional Preparatory Conference for the United Nations Conference on Sustainable Development (Rio+20) came to a successful conclusion on 25 October 2011 with the adoption of the Africa Consensus Statement to Rio+20, herein enclosed for your kind attention. The Statement is expected to be endorsed by the African Union Heads of State and Government Summit of January 2012.

The Conference was attended by over 350 stakeholders from government ministries in charge of planning, environment, economic and social development and foreign affairs, as well as African representatives in New York, and representatives of all nine major groups. Also in attendance were representatives of African regional and subregional organizations, and UN agencies. I wish to take this opportunity to once again, thank you for UNDESA's strong partnership and support to the Africa Regional Preparatory Process for Rio+20 of which the preparatory conference forms an integral part. UNDESA's statement at the opening ceremony of the ministerial segment of the conference was well received, and its participation in the ministerial policy dialogue on institutional and strategic frameworks for sustainable development, highly appreciated.

As you are aware, the 17<sup>th</sup> Ordinary Session of African Heads of State and Government held in Malabo, Equatorial Guinea, welcomed the Regional Preparatory Process and designated the Republic of Congo to coordinate Africa's preparations for Rio+20 at the political level.

The link between the Conference and other events held at the same venue further enhanced the discussions on the multidimensional nature of sustainable development. The outcomes of the First Climate Change and Development in Africa Conference and the High Level Policy Dialogue on Migration provided key inputs into several sessions of the Conference, especially those on the green economy, new and emerging challenges and on the social dimension of sustainable development.

Mr. Sha Zukang  
Under-Secretary-General  
United Nations Department of Economic and Social Affairs (UNDESA)  
New York, USA  
Fax: 1-212 963 1010



The Africa Review Report on Progress towards Sustainable Development highlights progress on sustainable development commitments, and identifies implementation gaps and challenges. It seeks to spur action on the part of all to accelerate implementation process and was informed by, among others, Review Reports on Progress towards Sustainable Development in the Five Sub-regions of Africa. In this respect, the ECA partnered with the Regional Economic Communities in the elaboration of the sub-regional reports and the organization of the sub-regional consultative meetings at which these reports were validated.

We are in the process of finalizing the draft reports that were presented at the Conference. The final reports will be disseminated to all member States for their appropriate use during the various inter-sessionals and negotiating sessions, and at Rio+20 in June 2012. They will also be posted on the Africa Rio+20 website as soon as they become available [http://www.uneca.org/eca\\_programmes/sdd/events/Rio20/CFSSD7.asp](http://www.uneca.org/eca_programmes/sdd/events/Rio20/CFSSD7.asp)

Yours sincerely,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Abdou Jume".

cc: H.E. Dr. John W. Ashe (co-chair)  
H.E. Mr. Sook Kim (co-chair)



**UNITED NATIONS  
ECONOMIC AND SOCIAL COUNCIL**

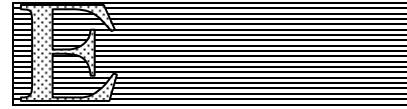
**AFRICAN DEVELOPMENT BANK**

**AFRICAN UNION**

**ECONOMIC COMMISSION FOR AFRICA**

The Africa Regional Preparatory Conference for  
the United Nations Conference on Sustainable  
Development (Rio+20)

Addis Ababa, Ethiopia  
20-25 October 2011



Distr.: GENERAL

E/ECA/CFSSD/7/Min./3  
25 October 2011

Original: ENGLISH

## **AFRICA CONSENSUS STATEMENT TO RIO+20**



**RIO+20**  
United Nations  
Conference on  
Sustainable  
Development



## I. PREAMBLE

1. We, Ministers of African States, recalling UN Resolution 64/236 calling for the convening of the United Nations Conference on Sustainable Development, otherwise referred to as Rio+20, to be held in Rio de Janeiro, Brazil in June 2012, and further recalling the African Union Assembly Decision Assembly/AU/Dec.381(XVII) inviting member States to work on a common African Position for Rio+20, met in Addis Ababa, Ethiopia from 24 to 25 October 2011, in the context of the Africa Regional Preparatory Process for Rio+20. The aim of the preparatory conference was to deliberate on the objective and themes of Rio+20 and other substantive matters of importance to Africa, with a view to arriving at a consensus on Africa's key priorities and concerns to be reflected in the outcomes of Rio+20. In so doing, we took into account the concerns of all strata of the region's stakeholders – the public sector, private sector, civil society, youth, trade unions, academia and regional and subregional development institutions.

2. We commend the objective of Rio+20, which is to secure renewed political commitment for sustainable development, assess progress to date and the remaining gaps in the implementation of the outcomes of the major summits on sustainable development, and address new and emerging challenges. We acknowledge the relevance of the two Conference themes - *A green economy in the context of sustainable development and poverty eradication*, and the *Institutional framework for sustainable development* - to advancing the global sustainable development agenda.

3. Recalling that the Johannesburg Plan of Implementation (JPOI) recognizes the New Partnership for Africa's Development (NEPAD) as providing the framework for sustainable development on the continent, we reaffirm our commitment to NEPAD and acknowledge the need to achieve its laudable objectives. We acknowledge and emphasize that the critical foundation for sustainable development lies in good governance, strong and responsive institutions, wealth creation, social equity and equality, poverty eradication and environmental sustainability, as well as sustained progress in the achievement of internationally agreed commitments including the Millennium Development Goals (MDGs). While we strongly believe that the Africa region has made appreciable progress in meeting the requirements for sustainable development, we do urge the international community to accelerate and increase support to the region, to enable it to enhance implementation of its sustainable development commitment.

4. We call on Rio+20 to reinvigorate political will and international commitment to the goals and ideals of sustainable development, to move the sustainable development agenda forward, and raise the level of commitment by countries, regions and the international community to a common cause for sustainable development, including the need to achieve the internationally agreed development goals, such as the Millennium Development Goals (MDGs). We therefore call for the Conference to adopt concrete measures, supported by adequate means of implementation that would ensure accelerated implementation of sustainable development commitments, including those to be adopted at Rio+20. We further call on the developed countries to fulfil previous commitments and pledges to help Africa's efforts in achieving sustainable development.

## **Africa's overall performance**

5. As we review the region's performance in the implementation of sustainable development commitments from June 1992 to June 2012, we are strongly encouraged by the results achieved in governance and institution building. We are delighted by the performance recorded in the pursuit of economic sustainability. We are gratified that we pushed the performance frontiers of sustainable social development forward; and we note with a strong sense of optimism, the modest gains that the region achieved in environmental sustainability.

6. To further consolidate progress made, we call for enhanced commitments to advance action in areas critical to Africa's sustainable development, including: improving agricultural productivity and food security; promoting research and development and the use of biotechnology for sustainable development; combating desertification and land degradation; achieving sound management of coastal, marine and lacustrine ecosystems; enhancing sustainable use of natural resources, including freshwater, forests and biodiversity; promoting sustainable consumption and production and sustainable industrial development; ensuring the sound management of chemicals and waste; promoting sustainable tourism; ensuring access to secure and sustainable energy; achieving sustainable exploitation of mineral resources; enhancing access to safe drinking water and sanitation; promoting sustainable urban development; strengthening disaster risk preparedness and reduction; achieving inclusive and equitable growth; and furthering progress made in health and education.

## **II. New and emerging challenges**

7. We are deeply concerned that Africa's progress towards sustainable development is being severely compromised by new and emerging challenges. Chief among these are the adverse impact of climate change, increasing water scarcity, biodiversity and ecosystem loss, desertification, hazardous and electronic waste, low resilience to natural disasters, the energy crisis, the food crisis, rapid and unplanned urbanization resulting from rural-urban migration, piracy, human trafficking, migration and the global financial and economic crises. These challenges have led to the spread of new diseases, worsening poverty, and unemployment, especially of the youth.

8. We do, however, recognize that some of these new and emerging challenges also provide opportunities such as spurring the transition to a green economy, taking into account the human resource potential and the vast and largely untapped natural resources that are being discovered in many African countries. Other opportunities include the paradigm shift in development planning, adapting to and mitigating climate change, and accelerating regional cooperation.

9. We note that Africa is largely dependent on natural resources to achieve growth and development, which may be hindered by the impact of climate change. Notwithstanding its low greenhouse gas (GHG) emissions, it is the continent that will be the worst affected by climate change, mainly because of its low adaptive capacity. Climate change is significantly altering Africa's development pathway. We are taking concrete steps to address the climate change challenge and commit ourselves to addressing this development challenge, while leveraging opportunities such as capacity-building and technology transfer. We reiterate our call to the international community to support Africa in this endeavour.

10. Annex I parties of the Kyoto Protocol (KP) must commit to a second commitment period under the KP for the period from 2013-2017, and reduce their emissions by 40 per cent below 1990 levels by 2017. Annex I parties must provide non-annex parties, particularly African countries, with appropriate additional and long-term financing, technology, and capacity-building support, in order to enable them to face the adverse effects of climate change.

11. We are concerned that increasing severe biodiversity loss, desertification and land degradation, exacerbated by the effects of climate change, are major problems that countries have to address.

12. We note that the intensity of desertification of most of Africa's arable land is a serious challenge to sustainable development in Africa. Most of the land in Africa is prone to degradation and suffers the worst impact of drought, desertification, and deforestation, with 65 per cent of the population affected. We recognize the economic and social significance of land, particularly its contribution to growth, food security, and poverty eradication, and will step up efforts to effectively implement initiatives at regional, subregional, national, and local levels to combat these problems, promote sustainable land and water management, and reinforce north-south and south-south cooperation.

13. We note, with concern, the inadequate support provided by the international community to the implementation of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD), despite its unique global role in preventing and reversing desertification and land degradation with impact on poverty eradication, preservation of the resource base for food security, building adaptation and resilience of affected ecosystems and populations to climatic shocks such as drought.

14. We are concerned about persistent high food prices in many countries in Africa. Food prices increased dramatically as a result of droughts in grain-producing countries. There were also reduced yields, depleting cereal stocks and multiple demands on existing stocks from human and animal consumption. While the interventions undertaken jointly with affected communities and the international community have boosted food output, we are concerned about the high cost of food in Africa. We shall, therefore, take measures to ensure that the benefits derived from our efforts trickle down and contribute positively to reducing hunger and poverty. We invite developed countries to provide developing countries with sound technologies, particularly biotechnologies, bearing in mind the precautionary principle, to increase production in the agricultural sector.

15. We are further concerned about the effects of the international economic crisis, financial debts of African countries, the danger of the Doha round failing, and the repercussions of not achieving sustainable development in Africa.

16. We remain concerned that 40 per cent of the 1.4 billion people worldwide without access to energy services are in Africa, and almost entirely in sub-Saharan Africa. Access to sustainable energy facilitates development and contributes to the achievements of internationally agreed sustainable development goals, including the MDGs. However, we recognize the opportunities offered by the energy sector in terms of growth, social and economic development and improved quality of life. We reiterate our commitment to addressing the energy challenge by improving the availability of sustainable forms of energy in rural areas.

17. We recognize that Africa is the fastest urbanizing continent globally, with a growth rate of 3.4 per cent. Almost 40 per cent of Africa's people live in urban areas; and it is projected that by 2050, 60 per cent of all Africans will be living in cities. Not only are planning and financing urban development a priority, they also present a major opportunity to structure growth that will lead to job creation to secure ecosystem integrity, and deliver affordable public services. Furthermore, we recognize the need to provide adequate support to the informal sector, which presents significant potential for poverty eradication. We, therefore, undertake and equally enjoin the international community to promote well-planned human settlements and to catalyze green-based urban growth for the realization of sustainable urbanization.

18. We are concerned by increasing challenges posed by internal and international migration, compounded by climate change, and call for appropriate solutions to be found at the national and international levels to protect the dignity of migrants.

19. We recognize the special needs and challenges faced by countries emerging from conflicts. In this regard, we urge the international community and the United Nations system to address these needs and challenges by providing technical assistance, financial support and infrastructure development.

20. We affirm the many actions undertaken by African countries to address new and emerging challenges, and call on the international community to provide meaningful support, including by adequately supplementing the means of implementation at the disposal of African countries.

### **III. The green economy in the context of sustainable development and poverty eradication**

21. We reiterate the need to define the green economy as a tool for achieving sustainable development, and to assess the opportunities and challenges related to this concept, as well as the means of implementation needed to achieve a smooth transition to a green economy in our countries.

22. We note that the combined stream of economic, social and environmental crises that have plagued the global economy in recent years points to a need to reorient the current development models towards a more efficient, inclusive and sustainable economy by enhancing the resource efficiency of national economies, and decoupling economic activity from environmental degradation. In this context, we recognize that the transition to a green economy could offer new opportunities for advancing the achievement of Africa's sustainable development objectives through economic growth, employment creation, and the reduction of poverty and inequalities, in accordance with the principles and recommendations of the 1992 Rio Summit and the 2002 World Summit on Sustainable Development.

23. We confirm that through a consultative process, African countries have already begun to identify opportunities and challenges in the region's transition to a green economy.

24. We emphasize that, for Africa to benefit from this transition, the promotion of a green economy in the region should be underlined by national objectives, social, economic and environmental development imperatives and the attainment of internationally agreed sustainable

development commitments, including the MDGs. In this regard, we call on the international community to put an international investment strategy in place to facilitate the transition towards a green economy. Furthermore, there is a need to foster better understanding of the green economy in the context of Africa, as a way to protect and sustain natural capital, improve resource efficiency, including innovative financing, and sustainable consumption and production, and enhance contributions to sustainable development.

25. We emphasize the need to ensure the sustainable management of lands as part of the green economy efforts. We are aware that managing a green economic transformation will require an enabling environment, including policies and institutional frameworks that imply a critical role for the State, through public investment, fiscal and social policies, regulations, public procurement, public-private partnerships, sustainable livelihoods, and market creation at national, regional and global levels, as well as the facilitation of an active participation of non-State actors. We recognize the African private sector as a critical player in the region's transition to a green economy. We encourage the private sector and other major groups, including women, youth, farmers, trade unions, academia, civil society, scientific and technological community and non-governmental organizations to play their rightful role in the context of sustainable development.

26. We note that, Africa, being at the early stages of industrialization, has an opportunity to pursue sustainable industrial growth that limits the environmental, social and economic costs of industrialization, and increases the efficient use of energy and material input, thereby enhancing international competitiveness. Therefore, there is a need to remove all obstacles to the full implementation of this process. The African Ten-Year Framework of the Programme on Sustainable Consumption and Production, as endorsed by the African Ministerial Conference on the Environment (AMCEN) and the African Union, and the subsequent activities on developing national local sustainable consumption and production action plans should be used and supported to contribute to the promotion of sustainable industrial development and the green economy.

27. We strongly urge the international community to support African countries to enable them to benefit fully from the sectors in which they have a comparative advantage. We fully recognize that forest ecosystems are important for the people as well as for adapting to and mitigating climate change. We therefore request the international community to support countries in the sustainable management of their forests through the effective and efficient implementation of the mechanisms of the United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC).

28. We note that without protecting, restoring and managing our land sustainably, we will miss biodiversity, climate change, forests and MDGs targets; we will not alleviate rural poverty and hunger, ensure long-term food security, or build resilience to drought and water stress. These will have implications on social and political stability, including geopolitical conflicts and migration.

29. We therefore stress that the time has come for the international community to commit itself to a land degradation neutral world by setting sustainable development goals on land use, with targets towards achieving zero net land degradation.

30. We call for making sustainable land-use in agriculture, food security, energy and forestry a cornerstone of the green economy for sustainable development and poverty eradication.



31. We further call for enhanced implementation of UNCCD, supported by a globally agreed strong and effective science-policy interface, and improvement of the financing framework for implementation.

32. We reiterate that the green economy should not be used as a trade barrier or to impose conditionalities on developing countries; neither should it be used by developed countries as a pretext for not fulfilling their pledges and commitments towards developing countries. The green economy should be based on the Rio principles, including the principle of common but differentiated responsibilities, and respect the policy space of each country.

33. We emphasize that transitioning to a green economy, including the scoping thereof, should be accompanied by adequate means of implementation, including new and additional financial, technological and technical assistance to developing countries, in Africa, especially. At the regional level, countries need to develop their own marketing mechanisms. Furthermore, all parties, in particular, developed countries, should refrain from using unilateral measures or initiatives in this framework.

34. We further emphasize that the transition to a green, efficient and inclusive economy in Africa would require increased investments, access to technologies and capacity-building. This calls for the development of a new generation of physical and institutional infrastructure. To this end, we are of the view that an agreement on the Global Ten-Year Framework of Programmes to promote sustainable consumption and production would be a useful contribution, by Rio+20, to support the transition to green economies and help developing countries with financial and technical support, appropriate technology transfer, capacity-building and market access.

35. We are pleased to note that several African countries have already begun to identify opportunities and challenges in the region's transition to a green economy through different regional support programmes. We are further gratified that over the years, innovative policies and practices on sustainable forms of farming, renewable energy development, ecosystem-based adaptation, resource efficient production and the enhancement of natural capital have been successfully implemented in some countries. We welcome the exchange of experiences and best practices in these areas, and call for the scaling up of these practices. We underscore the need for mechanisms to regulate the use of land for commercial purposes, with equity and judicial considerations of communities in mind.

#### **IV. Institutional and strategic frameworks for sustainable development**

36. We emphasize that the Institutional Framework for Sustainable Development (IFSD) should be based on Chapter 11 of the JPOI, the provisions of Chapter 38 of Agenda 21 (A21), the Programme for the Further Implementation of Agenda 21 (PFIA21), and the principles of the Rio Declarations, in particular, that of common but differentiated responsibilities. Furthermore, IFSD should promote the achievement of internationally agreed sustainable development goals, including the MDGs, taking into account the Monterrey Consensus and the needs of developing countries.

37. We are guided by the call made by the African Union Summit to ensure that Africa's interests on IFSD are defined and taken into account.

38. We acknowledge the need to strengthen international environmental governance within the context of the institutional framework for sustainable development, in order to promote a balanced integration of the economic, social and environmental pillars of sustainable development.

39. We call on the Conference to agree that all institutional frameworks for sustainable development should take the specific needs of Africa into account, in addressing the implementation gap, capacity-building, technology transfer, and linking the science-policy interface for environmental sustainability.

40. We recognize that IFSD is not an end in itself but is linked to the achievement of commonly agreed sustainable development goals, and should lead to the balanced integration of the three pillars of sustainable development, without putting any additional burden on developing countries or posing an obstacle to their development prospects.

41. We acknowledge that sustainable development requires balanced integration of its three pillars - economic, social and environmental - by institutions and strategies that promote holistic and integrated approaches. We recognize that the region has responded to this requirement with varying degrees of success. However, a common challenge that persists is balancing the three pillars, especially in planning, budgeting, implementation, monitoring and evaluation of plans and programmes.

42. We confirm that institutional reforms have been undertaken and sustainable development strategies developed, while implementation has commenced at all levels. We are pleased that to a large extent, multi-stakeholder participation has improved, and institutional and programmatic linkages have been established. The various long-term visions, plans and strategies have also catered for inter-generational and intra-generational equity.

43. We note that institutional reform is an ongoing process designed to implement sustainable development strategies. In addition to reforming global coordination of the sustainable development agenda, we recall that the WSSD identified NEPAD as the regional framework for sustainable development and, in this regard, we call for enhanced implementation through subregional initiatives.

44. We urge countries to consider establishing, reviving and further strengthening national sustainable development strategies and councils, with a mandate to address the challenge of integrating economic, social and environmental goals by engaging a broader range of ministries and stakeholders at country level. We call on Rio+20 to explore the possibility of reactivating and reinvigorating the National Councils for Sustainable Development to enable them to coordinate, consolidate and ensure the mainstreaming of cross-cutting issues in the highest decision-making bodies. These should be adequately capacitated to play a more active role. To this end, we call on the international community to assist in developing effective and responsive institutional frameworks for sustainable development in the region.

45. We recognize that regional and subregional institutions have a significant role to play in spurring the establishment and development of institutional and strategic frameworks for sustainable development, as well as in ensuring their effective operationalization and implementation. We underscore the need to support these institutions and facilitate institutional coherence and harmonization of relevant development policies, plans and programmes. Furthermore, there is an urgent need to ensure effective linkage among global, regional, subregional and national processes to advance sustainable development, based on the principle of subsidiarity.

46. We support the efforts to reform the United Nations Economic and Social Council and the United Nations Commission on Sustainable Development, to enhance their capabilities to help countries achieve sustainable development, and we emphasize the importance to increase synergies, coherence, and coordination within the United Nations system and between the United Nations system and international financial institutions, as well as between the Rio Conventions, with respect to their individual mandates, to support developing countries to achieve sustainable development.

47. We underscore the need for the full involvement of all key ministries and relevant stakeholders, in order to adequately mainstream sustainable development goals into national policies, strategies, plans and programmes. In this respect, we call on Rio+20 to decisively support the involvement of all ministries and other stakeholders to enable them to exercise their full responsibilities in sustainable development.

48. We are concerned about the impacts that rising sea levels, coastal erosion, dumping of hazardous waste, degradation of lacustrine ecosystems, and unsustainable fishing are having on concerned communities, national economies and sustainable development. In this context, we recommend the introduction of a global mechanism for revitalizing institutions at global, regional and national levels for sustainable management of coastal, marine, and lacustrine resources, while respecting national sovereignty.

49. We undertake to establish platforms for dialogue on sustainable development among stakeholders at the regional, subregional and national levels, to promote and popularize sustainable development in the African context. We also undertake to assess how best to implement commitments and share experiences with a view to determining what works, what does not work and why, and to take appropriate actions to accelerate implementation progress.

50. We recognize the need for a clear and actionable indicator framework for sustainable development at the national level, to enhance understanding, guide integration modalities and identify the type of linkages that should exist among different sectors. In this connection, we request global and regional institutions to promote the development and application of sustainable development indicator frameworks.

51. We also recognize the need to have new reference indicators to assess the economic, social, and environmental performance of our economies, alongside the Gross Domestic Product. We should also use these new indicators and the Human Development Index to have a better understanding of the state of our economies and ensure the preservation of our natural environment and a more sustainable development. We recommend the adoption of policies that promote the integration of the true environmental costs of production and consumption into accounting models,

in order to address the cause rather than the symptoms of environmental and natural resource degradation and depletion. We also recognize the need for multifaceted and empirical and scientific evidence-based standardization systems , to help us move to sustainable consumption and growth. We call on the international community to support Africa in adopting these systems.

52. We reaffirm the role of the United Nations Economic Commission for Africa (ECA) in promoting a balanced integration of the three pillars of sustainable development in the region, and call on the Commission, the African Union Commission, the NEPAD Planning and Coordinating Agency, the African Development Bank, and the Regional Economic Communities to continue facilitating consultative meetings and processes to monitor, evaluate and scale up the implementation of sustainable development commitments by African countries.

53. In line with the Assembly of the African Union decision (Assembly/AU/Dec.381(XVII)), calling on member States to take into consideration the need to strengthen, consolidate and transform the United Nations Environmental Programme (UNEP) into an international specialized institution for the environment based in Nairobi, Kenya, we strongly call on the Rio +20 Conference to endorse the decision of the Assembly of the African Union which recognizes that current institutional structures did not fully address Africa's needs in matters of the environment, sustainable development and climate change, within the context of revision of institutional frameworks for sustainable development.

54. In the context of the African position for the establishment of an international specialized institution, we affirm that any such institution, whatever its form, should have the following characteristics:

(a) Have a strong mandate and the political visibility, to fulfil the key functions of an effective international environmental governance system as set out in the Nairobi-Helsinki outcomes, working with major economic and social sectors at the international level to ensure that their policies are mutually-supportive of sustainable development;

(b) Be universal in its membership and decision-making, with each member State allocated one vote and decisions taken by consensus;

(c) Be an autonomous body that could set the global policy agenda for environment and provide guidance for environmental financing;

(d) Have secure, stable, additional and predictable financing to fulfil its mandate;

(e) Have increased authority to bring coordination and coherence to the range of multilateral environmental agreements, by promoting synergies while respecting the legal autonomy of the conferences of the parties to those agreements;

(f) Have a strengthened regional presence, and improved implementation at the national level through the development of operational capacity;

(g) Have the authority to lead a process of United Nations system-wide strategic planning for the environment and to coordinate the inputs of the many agencies with environmental mandates in the international system;

(h) Promote the science-policy interface to deal with pressing environmental sustainability concerns, and to support national and regional scientific networks and scientists; and

(i) Have the ability to enhance capacity and technology support, especially for Africa, monitor the effectiveness of implementation, and facilitate access to technology and technology transfer.

55. We stress that a new specialized institution should not imply the establishment of an environment inspection body, compliance mechanism for developing countries, or the introduction of green conditionalities or trade barriers, and should not lead to additional financial burdens for Africa.

## **V. Means of implementation**

56. We recognize that African countries are primarily responsible for driving their own sustainable development agenda. In this regard, we confirm that countries have established and strengthened regional, subregional and national organizations to accompany them in the development process. We also recognize that well-targeted external support is crucial to meeting the incremental costs of realizing commitments on means of implementation.

57. We emphasize that Rio+20 must focus on delivering on the *Means of Implementation*. There are several critical gaps undermining the fulfilment of international commitments on the achievement of sustainable development in Africa, especially in the areas of finance, external debt, trade investment, capacity-building, and technology transfer. This package of international commitments and support, which must be urgently met, includes:

(a) The commitment of developed countries to allocate 0.7 per cent of their GDP to developing countries in the framework of official development assistance must be met, as well as the target of 0.15 per cent to 0.20 per cent of gross national income for least developed countries;

(b) The need to meet the commitment of doubling aid to Africa by 2010 as articulated at the Summit of the Group of Eight, held at Gleneagles in July 2005;

(c) The urgent need for the international community to adopt an effective, equitable, durable and development-oriented solution to the debt problems of developing countries, particularly through total debt cancellation, and increased concessional financial flows;

(d) The need to fully implement the Bali Strategic Plan for Technology Support and Capacity Building, and the provisions contained in Chapter 34 of Agenda 21 and the JPOI Agreements on technology transfer;

(e) The need for a development-oriented universal, rules-based, open, non-discriminatory and equitable multilateral trading system, and to reinvigorate multilateral trade negotiations, to achieve a development-oriented outcome of the Doha Round. We also call for facilitating the accession of developing countries to the World Trade Organization;

(f) The need to recognize that science and technology are vital for the achievement of development goals and that the “technological gap” impedes the capacity of African countries to participate fully in the global economy. It also constitutes a major challenge in their efforts to enhance productive capacity, increase competitiveness, attract private capital flow, generate income and employment, reduce poverty and achieve sustained economic growth and sustainable development;

58. We affirm that the following means of implementation identified in Agenda 21, PFIA21 and JPOI are indispensable to ensuring the full and effective translation of sustainable development commitments into tangible sustainable development outcomes in the areas of financing, technology development and transfer, capacity development, globalization and trade, regional integration and South-South cooperation. We also affirm that the Paris Declaration and the Accra Agenda for Action on aid effectiveness, as well as the ongoing discussions between Africa and its partners on development effectiveness, are equally relevant;

59. We recognize that in order to meet current sustainable development commitments and any new commitments that may emerge from Rio+20, we need to capitalize on the synergies that exist among the various means of implementation, to ensure the effectiveness of the interventions, and invest financial and human resources efficiently. For instance, appropriate investments in vocational training and capacity development will help the transition towards a green economy and sustain the existing blue economy, which, in turn, will facilitate economic diversification and improve the prospect of international trade for African products. In this regard:

(a) We commit ourselves to enhancing our efforts to improve the national governance environment, ensuring full accountability of institutions and transparent and inclusive planning and budgetary processes, by developing national strategies for sustainable development. In this respect, we call on the international community to step up efforts to support the strengthening of institutions and planning capabilities in Africa;

(b) We undertake to improve domestic resource mobilization for sustainable development, including through innovative mechanisms, and increased use of public-private partnerships;

(c) We underscore that despite the need to increase domestic effort, Africa alone cannot meet the sustainable development challenge, especially in the face of new and emerging issues such as climate change, and the global financial and economic crisis. We therefore enjoin the international community to meet its commitments in terms of transfer of financial and technological resources, while ensuring that these complement and strengthen domestic effort, and are conducive to skills development and capacity-building. In this regard, we shall make development effectiveness a key priority, to which non-traditional donors should also adhere;

(d) We call on development partners and non-traditional donors to make more use of country systems to strengthen their national institutional structures, and to include sustainable development criteria in financial international institutions, in order to facilitate investment in sustainable development. This would advance the development effectiveness agenda. We understand development effectiveness in the broader context of sustainable development, which fosters greater policy coherence with trade, investment and other sectoral policies, which greatly influence progress towards sustainable development. In this context, we pledge to harmonize local, national, subregional, regional and international efforts and pursue policy coherence;

(e) We enjoin the international community to fulfil commitments undertaken within the framework of the Copenhagen Accord and the Cancun Agreements for additional fast-start financing, and long-term financing, effective 2013, including the establishment of a Green Climate Fund, which should be directly accessible to developing countries;

(f) We recognize the need to enhance south-south cooperation and to adopt and promote coordinated, integrated, inclusive and transparent cooperation arrangements and initiatives;

(g) We emphasize that technology transfer should target appropriate and safe green technologies that can help Africa exploit its rich natural resource base without undermining its sustainability. We will step up efforts to improve skills development, while ensuring that the targeted skills are conducive to the transition towards a green economy. Furthermore, we call for the transfer of appropriate technologies to be based on fair and equitable principles;

(h) We affirm the need to reform education curricula and systems in Africa in support of the sustainable development agenda in general, and the transition to a green economy in particular. We recognize the key role played by science, technology and innovation in the implementation of a sustainable development agenda. We undertake to increase investments in science, technology and innovation in order to ensure that Africa is not left behind in the race for green technologies. We shall promote and strengthen institutions for technology innovation, introduce codes and standards that can foster green developments, build partnerships within and outside the region for technology development, and also encourage industry-academia-government partnerships. In this respect, we recognize that it is critical to strengthen networking among institutions and centres of excellence within and outside Africa;

(i) We call for a programme of support to help African countries assess the costs and benefits of a green economy transition, formulate and implement relevant policies that address the needs and priorities of Africa so that the green economy contributes to Africa's sustainable development and poverty eradication objectives;

(j) We underscore the need to develop comprehensive national capacity development strategies, including the three facets of capacity development, namely: human resource development; organizational development; and institutional development, in order to help minimize migration of skilled labour. We commit ourselves to strengthening partnerships with non-traditional actors and the private sector, both within and outside countries, in order to leverage resources and capacities for sustainable development;

(k) We recognize that regional integration has a critical role to play in promoting economic diversification, expanding markets, pooling and more efficient allocation of resources, and addressing transboundary as well as globalization issues and challenges confronting Africa. We thus pledge to deepen and accelerate regional integration in Africa;

(l) We further recognize that while trade is clearly an important element of sustainable development, we will ensure that our economies do not rely solely on international trade for economic growth, as this would over-expose them to the vagaries of international markets. In this regard, we undertake to enhance intra-African trade, and call on the international community to support economic diversification in Africa, as it can play a key role in reducing the region's vulnerability to external shocks;

(m) We are deeply concerned that despite its size, Africa has too little a voice in international institutions such as the World Bank, the International Monetary Fund and the World Trade Organization, and at the G-20. The continent's specific needs are not well taken into account in the current debate on reshaping the international financial architecture. We therefore stress the need for Africa's special circumstances and interests to be fully reflected in the international governance set up.

### **Broad-based participation**

60. We acknowledge that sustainable development requires all major groups at all levels to play a meaningful role, as participation engenders collective ownership of a process and promotes a strong sense of commitment in the delivery of results. In this regard, the participation of all stakeholders representing the nine major groups in national, regional and international forums on sustainable development should be ensured.





NATIONS UNIES  
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL



BANQUE AFRICAINE DE  
DÉVELOPPEMENT

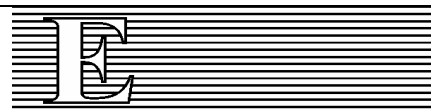


UNION AFRICAINE

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Conférence préparatoire régionale africaine de la Conférence  
des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20)

Addis-Abeba (Éthiopie)  
20-25 octobre 2011



Distr. : **GÉNÉRALE**

E/ECA/CFSSD/7/Min./3  
25 octobre 2011

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

## Déclaration consensuelle africaine pour Rio+20



**RIO+20**  
Conférence des  
Nations Unies sur  
le développement  
durable



PNUE  
Programme des Nations Unies  
pour l'environnement





## I. Préambule

1. Nous, Ministres représentant les États africains, rappelant la résolution 64/236 de l'Assemblée générale des Nations Unies demandant la convocation de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, également désignée par l'appellation Rio+20, qui se tiendra à Rio de Janeiro (Brésil) en juin 2012, et rappelant également la décision Assembly/AU/Dec.381(XVII) de la Conférence de l'Union africaine invitant les États membres à œuvrer à la préparation d'une Position africaine commune pour Rio+20, nous sommes réunis à Addis-Abeba (Éthiopie) les 24 et 25 octobre 2011, dans le cadre du processus préparatoire régional africain à Rio+20. La Conférence préparatoire avait pour but d'examiner les objectifs et les thèmes de Rio+20, ainsi que d'autres questions de fond intéressant l'Afrique, en vue de parvenir à un consensus sur les principales priorités et préoccupations du continent à inclure dans les conclusions de Rio+20. Ainsi, nous avons pris en considération les préoccupations de l'ensemble des parties prenantes de la région, notamment le secteur public, le secteur privé, la société civile, les jeunes, les syndicats, le monde universitaire et les institutions de développement régionales et sous-régionales.

2. Nous nous félicitons de l'objectif de Rio+20, qui est de susciter un engagement politique renouvelé en faveur du développement durable, d'évaluer les progrès accomplis jusqu'à présent ainsi que les lacunes et retards restant à combler dans la mise en œuvre des textes issus des grandes réunions au sommet consacrées au développement durable, et de relever les nouveaux défis qui se font jour. Nous constatons la pertinence des deux thèmes de la Conférence, à savoir : *L'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté*, et *Le cadre institutionnel du développement durable*, pour faire progresser l'action mondiale menée en faveur du développement durable.

3. Rappelant que le plan de mise en œuvre de Johannesburg reconnaît le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) comme cadre du développement durable sur le continent, nous réaffirmons la fermeté de notre attachement au NEPAD et reconnaissons la nécessité de réaliser ses objectifs louables. Nous reconnaissons et soulignons que le développement durable a pour fondements essentiels la bonne gouvernance, des institutions fortes et caractérisées par le dynamisme de leurs réactions, la création de richesse, l'équité et l'égalité sociales, l'élimination de la pauvreté et la préservation de l'environnement, ainsi que des progrès constants vers la réalisation d'engagements convenus au plan international, notamment des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Si nous sommes persuadés que l'Afrique a progressé de manière notable pour ce qui est de satisfaire aux exigences du développement durable, nous exhortons néanmoins la communauté internationale à accélérer et à accroître le soutien apporté à la région pour lui permettre de renforcer la mise en œuvre des engagements pris en matière de développement durable.

4. Nous appelons les participants à Rio+20 à revigorer la volonté politique et l'engagement international en faveur des objectifs et idéaux du développement durable, à faire avancer le programme de développement durable et à rehausser l'engagement des pays, des régions et de la communauté internationale pour faire cause commune en vue du développement durable, compte tenu de la nécessité de réaliser les objectifs de développement convenus au plan international, dont les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Nous demandons donc aux participants à la Conférence d'adopter des mesures concrètes assorties de moyens de mise en œuvre adaptés en vue de l'accélération de la mise en œuvre des engagements pris en matière de développement durable, y compris de ceux qui seront adoptés dans le cadre de Rio+20. Nous appelons également les pays développés à tenir les

engagements qu'ils ont pris et les promesses qu'ils ont faites d'aider les efforts des pays africains en vue du développement durable.

## **Résultats d'ensemble de la région Afrique**

5. Alors que nous faisons le bilan du respect des engagements pris en matière de développement durable dans la région entre juin 1992 et juin 2012, nous sommes fortement encouragés par les succès enregistrés dans les domaines de la gouvernance et de la création d'institutions. Nous nous félicitons des avancées sur la voie de la viabilité économique. Nous sommes heureux d'avoir repoussé les limites des réalisations associées au développement social durable et notons avec beaucoup d'optimisme les modestes résultats que la région a enregistrés en matière de viabilité environnementale.

6. Pour consolider encore les progrès réalisés, nous demandons un renforcement des engagements dans les domaines cruciaux pour le développement durable de l'Afrique, notamment l'amélioration de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire; la promotion de la recherche-développement et de l'utilisation des biotechnologies aux fins du développement durable; la lutte contre la désertification et la détérioration des sols; la gestion rationnelle des écosystèmes côtiers, marins et lacustres; le renforcement de l'utilisation durable des ressources naturelles, notamment l'eau, les forêts et la biodiversité; la promotion de modes de consommation et de production durables et d'un développement industriel durable; la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets; la promotion du tourisme durable, l'accès à l'énergie sans danger et durable, l'exploitation durable des ressources minérales, l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement; la promotion du développement urbain durable; le renforcement de la préparation aux catastrophes et de la réduction des risques de catastrophes; la croissance sans exclusive et équitable; et le renforcement des progrès réalisés dans les domaines de la santé et de l'éducation.

## **II. Nouveaux défis**

7. Nous sommes très préoccupés par le fait que les progrès de l'Afrique vers un développement durable sont sérieusement compromis par de nouveaux défis qui se font jour. Il s'agit principalement des effets néfastes des changements climatiques, de la rareté croissante de l'eau, de l'épuisement de la biodiversité et des écosystèmes, de la désertification, des déchets dangereux, notamment électroniques, de la faible capacité de résistance aux catastrophes naturelles, de la crise énergétique, de la crise alimentaire, de l'urbanisation rapide et non planifiée résultant de l'exode rural, de la piraterie, de la traite des êtres humains, des migrations et de la crise financière et économique mondiale. Ces crises ont entraîné la recrudescence de nouvelles maladies, ainsi que l'aggravation de la pauvreté et du chômage, en particulier chez les jeunes.

8. Nous reconnaissons cependant que certains de ces nouveaux défis offrent aussi des possibilités, notamment celles de favoriser la transition vers une économie verte tenant compte du potentiel de ressources humaines et des vastes ressources naturelles largement inexploitées découvertes dans de nombreux pays africains. Au nombre des possibilités figurent également la réorientation de la planification du développement vers l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets et l'accélération de la coopération régionale dans ce domaine.

9. Nous notons la forte dépendance de l'Afrique vis-à-vis des ressources naturelles pour assurer sa croissance et son développement, qui peuvent être affectés par les effets des changements climatiques. En dépit de ses faibles émissions de gaz à effet de serre, l'Afrique sera néanmoins le continent qui souffrira le plus des changements climatiques à cause principalement de ses faibles capacités d'adaptation. Ces changements et leurs effets entravent sérieusement le développement de l'Afrique. Nous sommes en train de prendre des mesures concrètes pour faire face aux problèmes posés par les changements climatiques et nous nous engageons à résoudre ce problème de développement, tout en tirant parti des possibilités offertes comme le renforcement des capacités et le transfert de technologies. Nous réitérons notre appel à la communauté internationale d'appuyer l'Afrique dans cette entreprise.

10. Les parties à l'Annexe I du Protocole de Kyoto doivent souscrire à la deuxième période d'engagement au titre du Protocole, allant de 2013 à 2017, et réduire leurs émissions de 40% par rapport à leurs niveaux de 1990 d'ici à 2017. Les parties à l'Annexe I doivent fournir aux États non parties, notamment africains, le financement supplémentaire et à long terme, la technologie et l'appui en matière de renforcement des capacités nécessaires pour leur permettre de faire face aux effets néfastes des changements climatiques.

11. Nous sommes préoccupés par l'aggravation de l'appauvrissement de la diversité biologique, la désertification et la dégradation des sols, exacerbées par les effets des changements climatiques, qui représentent un problème majeur que les pays doivent affronter.

12. Nous notons que l'intensité de la désertification de la majorité des terres arables de l'Afrique représente un obstacle majeur au développement durable du continent. L'essentiel des terres de l'Afrique sont susceptibles de dégradation et subissent le plus fort effet de la sécheresse, de la désertification et de la déforestation, phénomènes qui affectent 65% de la population. Nous reconnaissons l'importance économique et sociale de la terre, en particulier sa contribution à la croissance, à la sécurité alimentaire et à l'éradication de la pauvreté et nous nous engageons à redoubler d'efforts pour la mise en œuvre effective des initiatives régionales, sous-régionales, nationales et locales pour lutter contre les problèmes évoqués plus haut, promouvoir une gestion durable des terres et des ressources hydriques et renforcer la coopération Nord-Sud et Sud-Sud.

13. Nous notons avec inquiétude l'insuffisance du soutien que la communauté internationale apporte à la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, en dépit du rôle mondial irremplaçable que celle-ci joue pour prévenir et faire reculer la désertification et la détérioration des terres, ce qui se répercute sur l'élimination de la pauvreté, sur la protection du stock de ressources naturelles en vue de la sécurité alimentaire, sur la mise au point de mesures d'adaptation et le renforcement de la résilience des écosystèmes et des populations affectés par des chocs climatiques comme les sécheresses.

14. Nous sommes préoccupés de constater que les prix des produits alimentaires restent élevés dans de nombreux pays africains. Ils avaient déjà enregistré des hausses spectaculaires suite aux sécheresses ayant frappé les pays producteurs de grains, auxquelles se sont ajoutés la baisse des rendements, l'appauvrissement des réserves céréalières et les multiples pressions exercées sur les réserves existantes par la consommation humaine et animale. Si les actions conjuguées des collectivités sinistrées et de la communauté internationale ont dynamisé la production alimentaire, nous restons préoccupés par le coût élevé des denrées en Afrique. Nous prendrons donc des mesures pour que les bénéfices issus de nos efforts se répercutent et contribuent à la réduction de la faim et de la pauvreté. Nous invitons les pays

développés, tout en gardant à l'esprit le principe de précaution, à doter les pays en développement de technologies écologiquement rationnelles, en particulier de biotechnologies, pour accroître la production dans le secteur agricole.

15. Nous sommes en outre inquiets des retentissements de la crise économique internationale, de la dette des pays africains, du risque d'échec du Cycle de Doha et des conséquences qui s'ensuivraient si l'Afrique ne parvenait pas au développement durable.

16. Nous demeurons préoccupés par le fait que 40% des 1,4 milliard de personnes privées d'accès aux services énergétiques dans le monde se trouvent en Afrique, majoritairement dans la partie subsaharienne du continent. L'accès à des énergies durables facilite le développement et contribue à la réalisation des objectifs de développement durable internationalement convenus, y compris les OMD. Nous reconnaissons toutefois également que le secteur de l'énergie offre des possibilités en termes de croissance, de développement socioéconomique et d'amélioration de la qualité de vie. Nous réitérons notre engagement à faire face à la crise de l'énergie en améliorant la disponibilité d'énergies durables dans les zones rurales.

17. Nous reconnaissons que l'Afrique est le continent qui connaît l'urbanisation la plus rapide du monde, avec un taux de croissance urbaine de 3,4%. Près de 40% des populations africaines vivent dans des zones urbaines et on estime à 60% la proportion des Africains qui y vivront d'ici à 2050. La planification et le financement du développement urbain deviennent donc non seulement une priorité mais également une possibilité unique d'asseoir une croissance créatrice d'emplois, d'assurer l'intégrité des écosystèmes et d'offrir des services publics abordables. En outre, nous reconnaissons la nécessité de fournir un soutien adéquat au secteur informel, qui se caractérise par l'importance de son potentiel d'élimination de la pauvreté. Nous nous engageons donc et exhortons par ailleurs la communauté internationale à promouvoir des établissements humains bien planifiés et à favoriser une croissance urbaine verte pour réaliser une urbanisation durable.

18. Nous sommes préoccupés par les problèmes croissants découlant des migrations internes et internationales, aggravés par les changements climatiques, et nous appelons à la recherche de solutions appropriées à l'échelle nationale et internationale permettant de préserver la dignité des migrants.

19. Nous reconnaissons également que les pays sortant de conflits font face à des besoins et à des défis particuliers. À cet égard, nous lançons un appel à la communauté internationale et au système des Nations Unies afin qu'ils aident ces pays à résoudre leurs problèmes en apportant une assistance technique et financière et en facilitant la mise en place d'infrastructures.

20. Nous affirmons que de nombreuses mesures ont été prises par les pays africains pour faire face aux nouveaux défis qui se font jour, et appelons la communauté internationale à fortement appuyer ces pays, notamment en apportant le complément nécessaire aux moyens de mise en œuvre dont ils disposent.

### **III. L'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté**

21. Nous réitérons la nécessité de définir l'économie verte comme un outil pour parvenir au développement durable et d'évaluer les possibilités offertes par ce concept et les défis qu'il pose, ainsi que les moyens de mise en œuvre nécessaires pour effectuer une transition harmonieuse vers l'économie verte dans nos pays.

22. Nous notons que la série des crises économiques, sociales et environnementales qui ont durement frappé l'économie mondiale au cours de ces dernières années atteste la nécessité de réorienter les modèles de développement actuels vers une économie plus productive, ouverte et durable en améliorant l'efficacité de l'utilisation des ressources des économies nationales et en veillant à ce que l'activité économique n'entraîne pas la dégradation de l'environnement. Dans ce cadre, nous reconnaissons que le passage à une économie verte pourrait offrir de nouvelles possibilités de réaliser les objectifs de développement durable de l'Afrique grâce à la croissance économique, à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté et des inégalités, conformément aux principes et aux recommandations du Sommet de Rio de 1992 et du Sommet mondial pour le développement durable de 2002.

23. Nous confirmons que les pays africains ont déjà commencé, grâce à un processus consultatif, à recenser les possibilités et les défis se rapportant au passage de la région à une économie verte.

24. Nous insistons sur le fait que la promotion de l'économie verte dans la région doit être soutenue par les objectifs nationaux, les impératifs sociaux, économiques et environnementaux du développement et la réalisation des objectifs de développement convenus à l'échelon international, y compris les OMD, si l'on veut que l'Afrique tire parti de cette transition. À cet égard, nous appelons la communauté internationale à mettre en place une stratégie d'investissement international en vue de faciliter la transition vers une économie verte. Par ailleurs, il convient de favoriser une meilleure compréhension de l'économie verte dans le contexte de l'Afrique, comme moyen de protéger et de maintenir le capital naturel, d'accroître l'efficacité de l'utilisation des ressources, notamment par des financements innovants et des modes de consommation et de production durables, et d'améliorer les contributions au développement durable.

25. Nous soulignons la nécessité de veiller à la gestion durable des terres dans le cadre des initiatives visant à parvenir à l'économie verte. Nous sommes conscients que la gestion de la transformation économique verte nécessitera l'existence d'un environnement favorable, notamment des politiques et de cadres institutionnels qui attribuent à l'État un rôle fondamental, à travers l'investissement public, les politiques budgétaires et sociales, les réglementations, la passation des marchés publics, les partenariats publics-privés, les moyens de subsistance durables et la création de marchés aux échelons national, régional et international ainsi que la facilitation de la participation active des acteurs non étatiques. Nous reconnaissons le secteur privé africain comme un acteur essentiel de la transition de la région vers une économie verte. Nous encourageons ce secteur et d'autres groupes importants, notamment les femmes, les jeunes, les exploitants agricoles, les syndicats, les milieux universitaires, la société civile, la communauté scientifique et technologique et les organisations non gouvernementales, à jouer le rôle qui leur revient de droit dans le développement durable.

26. Nous notons que l'Afrique, puisqu'elle se trouve au début de son processus d'industrialisation, a l'occasion de mettre en œuvre une croissance industrielle durable qui non seulement limite les coûts environnementaux, sociaux et économiques de l'industrialisation, mais aussi accroît l'efficacité de l'utilisation de l'énergie et des facteurs de production matériels, améliorant de ce fait la compétitivité à l'échelon international. Il convient donc d'éliminer tous les obstacles à la véritable mise en œuvre de ce processus. Il faudrait utiliser et soutenir le Cadre décennal des programmes pour une consommation et une production durables en Afrique, tel qu'approuvé par la Conférence des ministres africains de l'environnement et l'Union africaine, ainsi que les activités ultérieures visant à élaborer des plans d'action nationaux ou locaux de consommation et de production durables pour contribuer à la promotion d'un développement industriel durable et de l'économie verte.

27. Nous engageons vivement la communauté internationale à apporter son soutien aux pays africains pour qu'ils tirent pleinement parti des secteurs où ils possèdent un avantage comparatif. Nous reconnaissons tout à fait l'enjeu que représentent les écosystèmes forestiers non seulement pour les populations, mais également pour l'adaptation aux effets des changements climatiques et leur atténuation. Nous demandons donc à la communauté internationale d'aider les pays à gérer durablement leurs forêts grâce à la mise en œuvre efficace et efficiente des mécanismes de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

28. Nous notons que si la viabilité de nos terres n'est pas protégée, restaurée et gérée, nous manquerons les cibles relatives à la biodiversité, aux changements climatiques et aux forêts et celles des OMD; nous ne ferons reculer ni la pauvreté rurale ni la faim, nous n'assurerons pas la sécurité alimentaire à long terme, nous n'améliorerons pas les capacités de résistance à la sécheresse et au stress hydrique, avec toutes les répercussions que cela comporte pour la stabilité sociale et politique, entre autres du point de vue des conflits géopolitiques et de la migration.

29. Nous soulignons donc qu'il est temps que la communauté internationale s'engage en faveur d'un monde caractérisé par l'absence de dégradation des terres, en fixant des objectifs de développement durable pour l'utilisation des sols associés à des cibles tendant au degré zéro de la détérioration foncière.

30. Nous lançons un appel pour faire de l'utilisation durable des terres dans les domaines de l'agriculture, de la sécurité alimentaire, de l'énergie et de la sylviculture une pierre angulaire de l'économie verte en vue du développement durable et de l'élimination de la pauvreté.

31. Nous appelons en outre au renforcement de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, étayé par une interface solide et efficace entre la science et les politiques et également par l'amélioration du cadre financier d'exécution.

32. Nous réitérons que l'économie verte ne devrait pas servir d'obstacle aux échanges et imposer des conditionnalités aux pays en développement ; elle ne devrait pas non plus servir de prétexte aux pays développés pour ne pas tenir leurs promesses ou honorer leurs engagements vis-à-vis des pays en développement. L'économie verte doit être basée sur les principes de Rio, notamment le principe de responsabilités communes mais différenciées, et respecter l'espace politique de chaque pays.

33. Nous insistons sur le fait que la transition vers une économie verte, notamment son cadrage, devrait être assortie de moyens de mise en œuvre adéquats, y compris une assistance financière,



technologique et technique, nouvelle et additionnelle, à l'intention des pays en développement, en particulier en Afrique. À l'échelon régional, les pays doivent élaborer leurs propres mécanismes de commercialisation. En outre, toutes les parties, en particulier les pays en développement, devraient s'abstenir de prendre des mesures ou des initiatives unilatérales dans ce cadre.

34. Nous insistons en outre sur le fait que le passage à une économie verte efficace et sans exclusive en Afrique nécessiterait un accroissement des investissements, l'accès aux technologies et le renforcement des capacités. Pour cela, il faut développer une nouvelle génération d'infrastructures physiques et institutionnelles. À cette fin, nous sommes d'avis qu'un accord sur le Cadre décennal des programmes pour une consommation et une production durables en Afrique serait une contribution utile de Rio+20 pour accompagner le passage à des économies vertes et pour aider les pays en développement grâce à un appui financier et technique, au transfert de technologies appropriées, au renforcement des capacités et à l'accès aux marchés.

35. Nous notons avec satisfaction qu'un certain nombre de pays africains ont déjà commencé à recenser les possibilités et les problèmes liés au passage de la région à une économie verte par le truchement de différents programmes d'appui régionaux. Nous nous félicitons également que des politiques et pratiques innovantes concernant les formes de production agricole durables, le développement des énergies renouvelables, l'adaptation basée sur les écosystèmes, la production économe en ressources et le renforcement du capital naturel aient été mises en œuvre avec succès dans un certain nombre de pays au fil des ans. Nous sommes favorables à l'échange de données d'expérience et de pratiques optimales dans ces domaines et nous appelons au renforcement de ces pratiques. Nous insistons sur la nécessité de mécanismes permettant de réglementer l'utilisation des terres à des fins commerciales dans un souci d'équité et de justice pour les communautés concernées.

#### **IV. Cadres institutionnels et stratégiques du développement durable**

36. Nous soulignons que le cadre institutionnel du développement durable devrait être établi à partir du chapitre 11 du plan de mise en œuvre de Johannesburg, des dispositions du chapitre 38 d'Action 21, du programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des principes des déclarations de Rio, en particulier le principe de responsabilités communes mais différenciées. En outre, il devrait promouvoir la réalisation d'objectifs de développement convenus au plan international, notamment les OMD, en tenant compte du Consensus de Monterrey et des besoins des pays en développement.

37. Nous sommes guidés par l'appel lancé par le Sommet de l'Union africaine en faveur de la définition et de la prise en compte des intérêts de l'Afrique dans le cadre institutionnel du développement durable.

38. Nous sommes conscients de la nécessité de renforcer la gouvernance environnementale internationale dans le contexte du cadre institutionnel du développement durable, afin de promouvoir l'intégration équilibrée des piliers économique, social et environnemental du développement durable.

39. Nous appelons la Conférence à convenir que tout cadre institutionnel du développement durable doit prendre en compte les besoins particuliers de l'Afrique s'agissant des déficits de mise en œuvre, du renforcement des capacités, des transferts de technologies et des liens entre science et politiques pour assurer la viabilité environnementale.

40. Nous reconnaissons que le cadre institutionnel du développement durable n'est pas une fin en soi, mais il se rattache à la réalisation d'objectifs de développement durable convenus, et il devrait conduire à l'intégration équilibrée des trois piliers du développement durable de façon équilibrée, sans causer de charges financières supplémentaires aux pays en développement ni entraver leurs perspectives de développement.

41. Nous reconnaissons que le développement durable exige l'intégration équilibrée de ses trois piliers (économique, social et environnemental) par les institutions et les stratégies favorisant des approches globales et intégrées. Nous reconnaissons que la région s'est acquittée de cette exigence avec différents degrés de réussite. Toutefois, l'équilibre des trois piliers, en particulier dans la planification, la budgétisation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des plans et programmes, demeure un défi commun.

42. Nous confirmons que des réformes institutionnelles ont été entreprises, que des stratégies de développement durable ont été élaborées et que leur exécution a débuté à tous les niveaux. Nous nous félicitons de voir que, dans une grande mesure, la participation multipartite s'est améliorée et que des liens entre institutions et programmes ont été établis. Les différents plans, visions et stratégies à long terme ont également tenu compte de l'équité inter- et intra générationnelle.

43. Nous notons que la réforme institutionnelle est un processus en cours dont l'objet est d'exécuter les stratégies de développement durable. Outre la réforme de la coordination mondiale du programme de développement durable, nous rappelons que le Sommet mondial pour le développement durable a consacré le NEPAD en tant que cadre régional pour le développement durable et, à cet égard, nous demandons un renforcement de la mise en œuvre au moyen d'initiatives sous-régionales.

44. Nous exhortons les pays à envisager d'établir, de revigorer et de renforcer plus avant les stratégies et conseils nationaux de développement durable, en les dotant d'un mandat visant à relever le défi d'intégrer les objectifs économiques, sociaux et environnementaux en encourageant la participation d'un plus grand nombre de ministères et de parties prenantes au niveau des pays. Nous demandons aux participants à Rio+20 d'examiner la possibilité de ranimer et de redynamiser les conseils nationaux du développement durable afin de leur permettre d'assurer l'intégration des questions transversales ainsi que la coordination de ces questions et le renforcement de leur prise en compte au sein des plus hautes instances décisionnelles. Ces conseils devraient se voir dotés des capacités leur permettant de jouer un rôle plus actif. À cette fin, nous invitons la communauté internationale à participer à la mise au point de cadres institutionnels de développement durable efficaces et souples dans la région.

45. Nous reconnaissons que les institutions régionales et sous-régionales ont un rôle important à jouer dans l'accélération de la création et du développement de cadres institutionnels et stratégiques, ainsi que dans leur mise en service effective. Nous soulignons la nécessité de soutenir ces institutions afin de favoriser la cohérence institutionnelle et d'harmoniser les politiques, les plans et les programmes de développement pertinents. En outre, il est impératif d'établir un véritable lien entre les processus internationaux, régionaux, sous-régionaux et nationaux pour promouvoir le développement durable en se fondant sur le principe de subsidiarité.

46. Nous soutenons les efforts qui visent à réformer le Conseil économique et social de l'ONU et la Commission du développement durable pour renforcer leurs capacités d'aider les pays à parvenir au

développement durable et nous insistons sur l'importance d'accroître les synergies, la cohérence et la coordination au sein du système des Nations Unies et entre ce système et les institutions financières internationales, de même qu'entre les conventions de Rio au regard de leurs mandats respectifs, afin d'appuyer les pays en développement pour qu'ils parviennent au développement durable au niveau national.

47. Nous soulignons la nécessité de la pleine participation des ministères compétents et des parties prenantes concernées pour bien intégrer les objectifs du développement durable dans les politiques, stratégies, plans et programmes nationaux. À cet égard, nous invitons instamment les participants à Rio+20 à appuyer résolument l'implication de tous les ministères et autres parties prenantes de façon qu'ils exercent leur pleine responsabilité en matière de développement durable.

48. Nous nous inquiétons des conséquences que l'élévation du niveau des mers, l'érosion côtière, le déversement de déchets dangereux, la dégradation des écosystèmes lacustres et les pratiques de pêche non viables font porter sur les communautés concernées, les économies nationales et le développement durable. Dans ce contexte, nous recommandons l'établissement d'un mécanisme international pour redynamiser les institutions aux niveaux international, régional et national, en vue de la gestion durable des ressources côtières, marines et lacustres, tout en respectant les principes de la souveraineté nationale.

49. Nous nous engageons à créer, à l'intention de tous les acteurs et à tous les échelons – régional, sous-régional et national – des cadres de dialogue sur le développement durable, afin de promouvoir et de vulgariser le développement durable dans le contexte régional africain. Nous nous engageons aussi à évaluer la meilleure façon de mettre en œuvre des engagements et de mutualiser les expériences afin de déterminer ce qui est efficace, ce qui ne l'est pas et pourquoi, et à lancer des actions pertinentes pour accélérer les progrès de mise en œuvre.

50. Nous reconnaissons la nécessité de disposer, au niveau national, d'un cadre d'indicateurs clair et pratique pour le développement durable, afin d'aboutir à une meilleure compréhension, d'organiser les modalités d'intégration et de rechercher les types de liens qui devraient exister entre les différents secteurs. À cet égard, nous demandons aux institutions internationales et régionales de promouvoir l'élaboration et l'application de cadres d'indicateurs du développement durable.

51. Nous reconnaissons aussi la nécessité de disposer, parallèlement au produit intérieur brut (PIB), de nouveaux indicateurs de référence pour évaluer les performances économiques, sociales et environnementales de nos économies et de les utiliser. Nous devrions utiliser ces nouveaux indicateurs, ainsi que l'indicateur du développement humain (IDH), pour mieux comprendre l'état de nos économies et pour garantir la préservation de notre environnement naturel et un développement plus durable. Nous recommandons l'adoption de politiques encourageant l'intégration aux modèles comptables des véritables coûts environnementaux de la production et de la consommation, afin de traiter la cause plutôt que les symptômes de la détérioration et de l'épuisement des ressources environnementales et naturelles. Nous reconnaissons également la nécessité de disposer de systèmes de normalisation multidimensionnels fondés sur des données empiriques et scientifiques, pour passer à une consommation et à une croissance durables. Nous appelons la communauté internationale à aider l'Afrique à adopter ces systèmes.

52. Nous réaffirmons le rôle de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) en ce qui concerne la promotion de l'intégration équilibrée des trois piliers du développement durable dans la région et nous appelons la Commission, la Commission de l'Union africaine, l'Autorité de planification et de coordination du NEPAD, la Banque africaine de développement et les communautés économiques régionales à continuer à faciliter les réunions et les processus consultatifs, afin de suivre, d'évaluer et d'accélérer la mise en œuvre des engagements des pays africains en matière de développement durable.

53. En conformité avec la décision Assembly/AU/Dec.381(XVII) de la Conférence de l'Union africaine demandant que soit prise en considération la nécessité de renforcer, consolider et transformer le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) en institution internationale spécialisée pour l'environnement, basée à Nairobi (Kenya), nous demandons instamment aux participants à la Conférence Rio+20 d'entériner la décision de la Conférence de l'Union africaine qui reconnaît que les structures institutionnelles actuelles ne répondent pas pleinement aux besoins de l'Afrique en ce qui concerne l'environnement, le développement durable et les changements climatiques, dans le contexte de l'examen des cadres institutionnels du développement durable.

54. Concernant la position africaine sur la création d'une institution spécialisée internationale, nous affirmons que cette institution, quelle que soit sa forme, devrait répondre aux critères ci-après :

a) Avoir un mandat clair et une visibilité politique, pour s'acquitter des fonctions principales d'un système de gouvernance environnementale internationale tel que prévu dans les conclusions de Nairobi-Helsinki, et collaborer avec les secteurs économiques et sociaux majeurs à l'échelon international pour faire en sorte que leurs politiques se complètent et soutiennent le développement durable;

b) Être ouverte à tous les États et régie par un système de prise de décision où chaque État membre a une voix et où les décisions sont prises par consensus ;

c) Être autonome et capable de définir un programme politique mondial pour l'environnement et de donner des orientations pour la mobilisation de fonds en faveur de l'environnement ;

d) Disposer d'un financement sûr, stable, additionnel et prévisible pour remplir sa mission ;

e) Disposer de pouvoirs accrus pour coordonner l'éventail d'accords multilatéraux sur l'environnement et en assurer la cohérence, en encourageant les synergies tout en respectant l'indépendance juridique des conférences des parties à ces accords ;

f) Avoir une présence régionale renforcée et assurer une meilleure exécution à l'échelon national grâce au développement de capacités opérationnelles ;

g) Disposer des pouvoirs pour conduire un processus de planification stratégique à l'échelle du système des Nations Unies en ce qui concerne l'environnement et de coordonner les contributions de plusieurs organismes ayant un mandat se rapportant à l'environnement dans le système international ;

h) Encourager le lien entre la science et les politiques pour répondre à la préoccupation pressante qu'est la durabilité de l'environnement et pour soutenir les réseaux scientifiques nationaux et régionaux et les chercheurs;

i) Être capable de renforcer les capacités et l'appui technologique, en particulier en Afrique, de contrôler l'efficacité de la mise en œuvre effective et de faciliter l'accès à la technologie et son transfert.

55. Nous soulignons qu'une nouvelle institution spécialisée ne saurait impliquer la création d'un mécanisme de l'environnement, organisme de contrôle de conformité, pour les pays en développement, ou la mise en place de conditionnalités vertes ou des barrières commerciales, et ne doit pas conduire à des charges financières supplémentaires pour l'Afrique.

## V. Moyens de mise en œuvre

56. Nous reconnaissons qu'il incombe principalement aux pays africains de chercher à atteindre leurs objectifs en matière de développement durable. À cet égard, nous réaffirmons que les pays ont mis en place ou renforcé des organisations régionales, sous-régionales et nationales pour les accompagner dans le processus de développement. Nous reconnaissons également l'importance capitale d'un appui extérieur bien ciblé pour faire face aux coûts marginaux liés à l'exécution des engagements pris au titre des moyens de mise en œuvre.

57. Nous insistons sur le fait que la prestation des *moyens de mise en œuvre* doit être au cœur de la Conférence Rio+20. Il existe des retards dommageables en ce qui concerne la tenue des engagements internationaux liés à la réalisation du développement durable en Afrique, particulièrement dans les domaines du financement, de la dette extérieure, de l'investissement dans le commerce, du renforcement des capacités et du transfert de technologies. Cet ensemble d'engagements et d'appui de la communauté internationale, qu'il faudra honorer de toute urgence, comprend :

a) L'engagement des pays développés d'allouer 0,7% de leur PIB aux pays en développement dans le cadre de l'aide publique au développement (APD) qui doit être tenu, de même que l'objectif de 0,15% à 0,20% du revenu national brut pour les pays les moins avancés;

b) La nécessité d'honorer l'engagement de doubler l'aide à l'Afrique à l'horizon 2010, tel qu'énoncé lors du Sommet du G-8, tenu à Gleneagles, en juillet 2005 ;

c) Le besoin urgent pour la communauté internationale d'adopter une solution, efficace, équitable, durable et orientée vers le développement au problème de la dette des pays en développement, particulièrement par le biais de l'annulation totale de la dette et l'accroissement des flux de financement concessionnel ;

d) La nécessité de pleinement prendre en compte le Plan stratégique de Bali pour l'appui technologique et le renforcement des capacités et de mettre en œuvre les dispositions énoncées dans le chapitre 34 d'Action 21 et dans le plan de mise en œuvre de Johannesburg concernant le transfert de technologies ;

e) La nécessité de mettre en place un système de commerce axé sur le développement, universel, reposant sur des règles, ouvert, sans exclusive, équitable et multilatéral, et de relancer les négociations multilatérales sur le commerce afin de réaliser des résultats de développement au titre du Cycle de Doha. Nous appelons également à la facilitation de l'accès des pays en développement à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ;

f) La nécessité de reconnaître que la science et la technologie jouent un rôle clef dans la réalisation des objectifs de développement et que le « retard technologique » bride la capacité des pays africains à pleinement participer à l'économie mondiale et constitue un obstacle majeur à leurs efforts visant à améliorer la capacité de production, à renforcer la compétitivité, à attirer les flux de capitaux privés, à générer des revenus et des emplois, à réduire la pauvreté et à réaliser une croissance économique soutenue et le développement durable.

58. Nous affirmons que les moyens de mise en œuvre ci-après définis dans Action 21, dans le programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et dans le plan de mise en œuvre de Johannesburg sont indispensables pour garantir la traduction pleine et effective des engagements pris au titre du développement durable en résultats tangibles dans les domaines du financement, de la mise au point et du transfert de technologies, du renforcement des capacités, de la mondialisation et des échanges, de l'intégration régionale et de la coopération Sud-Sud. Nous affirmons également que la Déclaration de Paris, le Programme d'action d'Accra sur l'efficacité de l'aide et les discussions en cours entre l'Afrique et ses partenaires sur l'efficacité du développement sont tout aussi pertinents.

59. Nous reconnaissons que, pour honorer les engagements actuels pris dans le domaine du développement durable et tout autre nouvel engagement pouvant résulter de Rio+20, nous devons tirer parti des synergies existantes entre les différents moyens de mise en œuvre afin de garantir l'efficacité des interventions et investir judicieusement les ressources financières et humaines. Ainsi, des investissements appropriés dans la formation professionnelle et le renforcement des capacités contribueront au passage à une économie verte et soutiendront l'économie bleue existante, qui, à son tour, facilitera la diversification économique et améliorera les perspectives d'échanges internationaux pour les produits africains. À cet égard :

a) Nous prenons l'engagement d'améliorer l'environnement de la gouvernance à l'échelon national, en veillant à tenir les institutions entièrement responsables, en faisant en sorte que les processus de planification et d'élaboration du budget soient transparents et ouverts, et en élaborant des stratégies nationales de développement durable. À cet égard, nous invitons la communauté internationale à intensifier les efforts visant à soutenir le renforcement des institutions et les capacités de planification en Afrique ;

b) Nous nous engageons à améliorer la mobilisation des ressources internes en faveur du développement durable, notamment par le biais de mécanismes novateurs et du recours accru aux partenariats publics-privé ;

c) Nous soulignons qu'en dépit de la nécessité d'accroître les efforts intérieurs, l'Afrique, à elle seule, n'est pas en mesure de relever le défi du développement durable, en particulier face à des problèmes nouveaux et émergents tels que les changements climatiques et la crise financière et économique mondiale. Nous exhortons par conséquent la communauté internationale à honorer ses engagements en ce qui concerne le transfert de ressources financières et technologiques, tout en veillant

à ce qu'elles complètent et renforcent les efforts intérieurs et qu'elles favorisent l'acquisition de compétences et le renforcement des capacités. À cet égard, nous nous engageons à faire de l'efficacité du développement une priorité absolue à laquelle les bailleurs de fonds non traditionnels doivent également se conformer ;

d) Nous invitons les partenaires au développement et les bailleurs de fonds non traditionnels à davantage utiliser les systèmes en place dans les pays afin de renforcer les structures institutionnelles nationales et à inclure les critères de développement durable dans les institutions financières internationales afin de faciliter l'investissement dans le développement durable. Cela permettrait de faire avancer le programme d'efficacité du développement. Nous comprenons l'efficacité du développement dans le contexte plus large du développement durable, favorisant ainsi une plus grande cohérence des politiques avec les politiques commerciales, les politiques d'investissement et d'autres politiques sectorielles qui déterminent les progrès sur la voie du développement durable. Dans ce cadre, nous nous engageons à harmoniser les efforts locaux, nationaux, sous-régionaux, régionaux et internationaux et à améliorer la cohérence des politiques ;

e) Nous exhortons la communauté internationale à honorer les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Copenhague et des accords de Cancún en vue de financements accélérés supplémentaires et du financement à long terme à partir de 2013, notamment la création d'un Fonds vert pour le climat auquel les pays en développement auraient directement accès ;

f) Nous reconnaissons la nécessité de renforcer la coopération Sud-Sud, ainsi que d'adopter et de promouvoir des arrangements et des initiatives de coopération qui soient coordonnés, intégrés, sans exclusive et transparents ;

g) Nous insistons sur le fait que le transfert de technologie doit s'orienter vers des technologies vertes adéquates et sans danger, susceptibles d'aider l'Afrique à mieux exploiter son riche patrimoine de ressources naturelles sans compromettre sa viabilité. Nous intensifierons nos efforts en vue d'améliorer l'acquisition de compétences, tout en veillant à ce que les compétences recherchées soient propices au passage à une économie verte. En outre, nous demandons à ce que le transfert des technologies appropriées repose sur des principes de justice et d'équité ;

h) Nous affirmons la nécessité de remanier les programmes scolaires et les systèmes éducatifs en Afrique à l'appui du programme de développement durable dans son ensemble et de la transition vers une économie verte en particulier. Nous reconnaissons également le rôle clef que jouent la science, la technologie et l'innovation dans la mise en œuvre d'un programme de développement durable. Nous nous engageons à accroître les investissements dans la science, la technologie et l'innovation, afin de garantir que l'Afrique ne se laisse pas distancer dans la course aux technologies vertes. Nous nous engageons aussi à promouvoir et à renforcer les institutions travaillant à l'innovation technologique, à introduire des codes et des normes à même de promouvoir le développement vert, à établir à l'intérieur et à l'extérieur de la région des partenariats dans le domaine du développement technologique et à encourager les partenariats entre les industries, les universités et les pouvoirs publics. À cet égard, nous reconnaissons qu'il est primordial de renforcer la mise en place de réseaux entre les institutions et les centres d'excellence, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afrique ;

i) Nous demandons un programme de soutien pour aider les pays africains à évaluer les coûts et les avantages de la transition vers une économie verte, à élaborer et à exécuter des politiques pertinentes qui traitent les besoins et les priorités de l'Afrique, afin que l'économie verte contribue aux objectifs de développement durable et d'élimination de la pauvreté;

j) Nous soulignons la nécessité d'élaborer des stratégies nationales globales de renforcement des capacités tenant compte des trois composantes du développement des capacités, à savoir la mise en valeur des ressources humaines, le développement organisationnel et le développement institutionnel, pour réduire au minimum la migration de la main-d'œuvre qualifiée. Nous nous engageons à renforcer les partenariats avec les acteurs non traditionnels et le secteur privé, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des pays, dans le but d'exploiter les ressources et les capacités en faveur du développement durable ;

k) Nous reconnaissons que l'intégration régionale joue un rôle important dans la promotion de la diversification économique, l'élargissement des marchés, la mutualisation des ressources et leur allocation plus rationnelle, le traitement des questions et défis de nature transfrontières ou se rapportant à la mondialisation auxquels l'Afrique fait face. Nous nous engageons, par conséquent, à approfondir et à accélérer l'intégration régionale sur le continent ;

l) Nous reconnaissons en outre que si les échanges sont, de toute évidence, un élément important du développement durable, nous veillerons malgré tout à ce que nos économies ne soient pas uniquement tributaires des échanges internationaux pour la croissance économique, étant donné qu'une telle dépendance les exposerait de façon excessive aux aléas des marchés internationaux. À cet égard, nous nous engageons à renforcer le commerce intra-africains et invitons la communauté internationale à soutenir la diversification économique en Afrique puisqu'elle peut jouer un rôle déterminant dans la réduction de la vulnérabilité de la région aux chocs externes ;

m) Nous sommes vivement préoccupés de ce que la voix de l'Afrique, malgré la taille du continent, ne compte guère dans les institutions internationales, telles que la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l'Organisation mondiale du commerce, et au G-20. Les besoins spécifiques du continent ne sont pas suffisamment pris en compte dans le débat en cours sur la refonte de l'architecture financière internationale. Nous soulignons par conséquent qu'il est impératif que les circonstances et les intérêts particuliers de l'Afrique soient pleinement pris en compte dans la gouvernance internationale.

### **Large participation**

60. Nous reconnaissons que le développement durable exige que tous les principaux groupes, quel que soit le niveau où ils se trouvent, jouent un rôle important étant donné que la participation engendre l'appropriation collective d'un processus et crée un sentiment fort d'engagement à obtenir des résultats. À cet égard, il faudrait garantir la participation de toutes les parties prenantes représentant les neuf grands groupes dans les instances nationales, régionales et internationales consacrées au développement durable.